

actu **vérités**

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VERNIER

Vernier manque de lits

Pour 2010, le déficit en lits de notre commune est estimé à 165. On parle ici de lits au sein d'établissements médico-sociaux (EMS). Un EMS de 87 lits est justement en construction à Châtelaine, tandis qu'un projet existe pour la réalisation de 72 autres lits au chemin des Sellières. Notre dossier.



L'EMS les Sapins au chemin du Progrès



Edité par l'Administration
municipale

Comité de rédaction :

M. Georges ZUFFEREY
M. Jean-Claude STEVAN
Mme Annette GIRARDOT
Mme Malory MEX
M. Serge GUERTCHAKOFF

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22

Fax 022 306 06 21

e-mail:

culture-information@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

tél. 022 306 06 06

Fax 022 303 06 60

Site Internet : www.vernier.ch

Prochain numéro:

Parution semaine du 8 juin 2005

Délai rédactionnel 17 mai 2005

Journal tiré à
16'300 exemplaires.

Imprimé par SRO-KUNDIG,
sur papier couché mat 115 gr.

Sommaire



© LDD

Vernier manque de lits

Pour que nos aînés puissent continuer à vivre dans leur quartier, un gros effort de construction de nouveaux EMS sera indispensable.

P. 3



© LDD

Sports

L'école de plongée communale offre toute une palette de cours, du baptême au cours de premier niveau professionnel.

P. 11



© LDD

Immeubles en fête

Le mardi 31 mai prochain, développez la convivialité dans votre immeuble en invitant vos voisins et voisines à prendre un verre.

P. 18



© LDD

Les éclaireuses organisent une journée portes ouvertes

Toutes les filles entre 11 et 17 ans sont conviées à participer à cette journée de découverte le 28 mai 2005.

P. 19



© Frank Menlha

Fête au Village

Les associations de Vernier village vous proposent la fête au village et le vide grenier le samedi 21 mai 2005.

P. 24

Vernier manque de lits

A l'heure actuelle, Vernier n'accueille que deux établissements médico-sociaux (EMS), soit en l'occurrence la Pension Rhodanienne (chemin des Comtoises 8) et Les Sapins (chemin du Progrès 4). Il s'agit d'établissements de très petites tailles, puisqu'ils n'accueillent respectivement que 20 et 19 lits. Pourtant, les personnes âgées de plus de 65 ans représentent environ 14,5% de la population genevoise. Sur une population de 31 000 personnes, cela signifie qu'à peu près 4500 d'entre elles sont âgées de plus de 65 ans. De plus, d'après l'Office fédéral de la statistique, à l'horizon 2040, 20,2% de la population genevoise sera âgée de plus de 65 ans. Bref, on voit bien que si l'on souhaite offrir la possibilité à nos aînés de pouvoir continuer à vivre dans le quartier où ils ont toujours évolué, alors un gros effort de construction de nouveaux EMS sera indispensable.

Au niveau cantonal, Genève comptabilisait en février dernier très exactement 3288 lits (dont 2314 en chambre individuelle) répartis au sein de 50 EMS. Trois chantiers d'EMS viennent justement de démarrer: Les Pins au Grand-Saconnex (60 lits), De La Rive à Onex (48 lits) et Châtelaine au chemin de l'Ecu (87 lits). Ces constructions font suite à la levée du moratoire décrété en juin 1992. En effet, le 4 avril 2001, le Conseil d'État a décidé qu'il faudrait réaliser environ 20 EMS, totalisant 1130 lits. Ce chiffre se décrypte de la façon suivante: 650 lits pour faire face à l'évolution démographique, 250 lits pour supprimer la moitié des chambres à lits multiples existantes, et 230 lits pour compenser la fermeture ou la reconversion de dix EMS inadaptes.

Un plan directeur de construction et de mise en exploitation de nouveaux EMS, baptisé «EMS 2010», a été adopté le 7 novembre 2001 par le Conseil d'État. La localisation des nouveaux EMS en fonction des besoins des secteurs socio-sanitaires du canton y est consignée. Le 24 septembre 2004, le Grand Conseil a voté à l'unanimité un crédit d'investissement de 35 millions de francs destiné à couvrir le 50% du coût des trois nouveaux EMS.

Vers une fondation intercommunale ?

On estime que le délai de mise à disposition d'un EMS est d'environ 5 ans. C'est en effet à peu près le laps de temps qui se sera écoulé entre la levée du moratoire en avril 2001 et la prochaine inauguration de l'EMS du chemin de l'Ecu. Du côté de la commune de Vernier, le rythme est similaire. Une motion intitulée «des établissements médico-sociaux en suffi-

En quelques chiffres

- 83** : tel est l'âge moyen auquel un pensionnaire fait son entrée dans un EMS;
- 3** : c'est le nombre d'années que passe une personne âgée en moyenne dans une résidence;
- 8** : il existe autant de catégories de résidents. Leurs besoins, outre ceux de base, sont évalués en minutes;
- 6000** : tel est le montant en francs, en moyenne, de la pension mensuelle, selon le type d'EMS. La moitié est à la charge du résident, le solde étant à la charge de l'État et de l'assurance-maladie.
- 80%** : c'est le pourcentage de résidents qui ne sont pas en mesure de payer leur part. Le prix de la pension est intégré dans le calcul des prestations complémentaires fédérales (OCPA).
- 0,92%** : il faut en moyenne 0,92% de travailleur par résident.
- 3/4** : le personnel soignant provient à raison de 3/4 de France, compte tenu notamment de la pénurie d'infirmières.
- 408** : tel est le budget cumulé en millions des 50 EMS genevois pour 2005.

sance pour nos aînés» avait été prise en considération en mars 2002. «Une analyse a été menée au sein de la commune suite à cette motion, notamment quant à la création d'une fondation communale qui serait chargée d'exploiter un EMS. Mais aucune décision formelle n'a encore été prise à ce propos, relève le conseiller administratif Georges Zufferey. «Nous souhaiterions nous orienter vers une fondation intercommunale, comme l'ont déjà fait Carouge, Troinex et Bardonnex l'an dernier. J'ai eu un contact avec les autorités de Meyrin, mais elles ne semblent pas intéressées. Quand à Satigny, la commune s'est déjà impliquée au milieu des années nonante dans une fondation intercommunale, avec Russin et Dardagny (ndlr. elles ont réalisé la Résidence Mandement, dotée de 47

lits intégrés dans un bâtiment accueillant encore 12 logements, un cabinet médical et divers petits commerces). Je vais, par contre, essayer de prendre contact avec la commune du Grand-Saconnex. Le problème réside dans le fait que notre commune possède très peu de terrains».

Il faut savoir qu'un EMS moyen de 60 lits représente quelque 18 millions de francs en frais de construction, sans le terrain. Les subventions à l'investissement, voire au fonctionnement, peuvent atteindre au maximum 50% du total.

200 places d'ici 2010

S'agissant de la situation actuelle et des besoins futurs de Vernier, il ressort que pour 2010, le déficit en lits de notre commune est estimé à 165.

Des motifs socio-sanitaires dictent deux EMS sur Vernier hormis les deux petits établissements dont la fermeture est programmée pour les années à venir et qui accueillent 39 personnes. Comme indiqué préalablement, l'EMS de Châtelaine fournira d'ici environ une année 87 places. Un projet de la Fondation des logements pour personnes âgées ou isolées (FLPAI) existe au chemin des Sellières, au-lieu dit «La Bourdonnette». En gros, il s'agirait de réaliser divers petits bâtiments afin d'y installer 72 lits, ainsi que 40 logements avec un encadrement médico-social. Le Conseil administratif de Vernier a d'ores et déjà prévu d'organiser une séance d'information à l'intention des riverains.

Serge Guertchakoff



D'ici une année environ, l'EMS du chemin de l'Ecu pourra accueillir 87 personnes

Conseil administratif > communications

Cité du Lignon

Le Conseil administratif reçoit M. Jean-Pierre GARNIER, Président du Comité central du Lignon, qui vient faire signer la charte de sécurité, de prévention et de médiation dans la cité du Lignon, document cosigné par le Comité central du Lignon et le centre commercial du Lignon. Cette charte a trouvé son application par la signature de trois mandats de surveillance et de prévention avec la société ES-Services.

Chemin des Myosotis

Le Conseil administratif signe les actes relatifs à la cession gratuite du Canton à la Commune du chemin des Myosotis.

Zones 30

Le Conseil administratif donne son accord au projet de totem présenté par M. TABOADA, responsable du génie civil communal, et qui servira de modèle pour tous les portails d'entrée dans les zones 30 communales. Récupération de l'alu : lettre de l'association Pro Infirmis remerciant la commune pour le don résultant de la collecte de l'alu en 2004.

Zone 30 Vidollets

Le Conseil administratif reçoit M. TABOADA qui vient présenter le projet d'aménagement de la zone 30 des chemins des Vidollets et de la Greube. Le Conseil administratif donne son accord à ce projet et décide de le présenter à une double commission sécurité-transport et génie civil.

Prise en charge des frais d'obsèques

Mme BUNTSCHU signe la convention octroyant au Service des pompes

funèbres de la Ville de Genève l'organisation des obsèques pour les habitants de la commune de Vernier.

Feu bactérien

Directive du Département de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement interdisant le transport des abeilles du 1^{er} avril au 31 juillet 2005.

Chemin de Delay

Le Conseil administratif reçoit Me SPAETH, laquelle vient faire signer l'acte relatif à la cession à l'Etat de Genève de la parcelle 4'391 de 26 m², sise chemin de Delay, étant précisé que cette cession se fait à titre gratuit.

Chemin des Coudriers

Lettre du collège des Coudriers demandant l'aménagement d'une piste

cyclable et d'un passage piétons au chemin des Coudriers pour permettre aux élèves des nouveaux immeubles de venir au Collège en toute sécurité. Répondre que le projet commun concocté avec la Ville de Genève prévoit les aménagements demandés.

Chemin de Mouille-Galand

Demande de droit de préemption à l'occasion de la vente aux enchères des immeubles du chemin de Mouille-Galand 2D, 2E et 2F, parcelles 2'603, 2'604 et 2'605, pour le prix de CHF 4'350'000.—. Le Conseil administratif renonce.

Eclairage public

Mme BUNTSCHU signe la convention avec les Services industriels de Genève pour le transfert des coffrets d'éclairage public avec leurs installations annexes.



Désormais tous les restaurants scolaires de la commune ont reçu le label Fourchette verte junior.

Carburants

Complément du rapport de M. SCHAETTI sur l'utilisation de carburants écologiques. Pour utiliser l'essence écologique, un nettoyage de la citerne est nécessaire et il en coûterait CHF 5'000.—. En outre, le surplus de coût concernant la consommation représente un montant compris entre CHF 1'500.— et CHF 5'000.—. Le Conseil administratif décide d'inscrire ces montants dans le projet de budget 2006.

Swiss Open de tennis en fauteuil roulant

Demande de mise à disposition d'installation et de matériel. La commune participera comme les autres années.

Population

Légère remontée de 49 unités de notre population depuis le mois de janvier 2005, le nombre total de nos habitants atteignant 31'145 à fin mars.

Chômage

A fin mars, le nombre des chômeurs s'élevait à 1'154, soit 11 personnes de moins qu'à fin janvier. A ce chiffre, il convient d'ajouter 441 demandeurs d'emploi non-chômeurs, le nombre total de demandeurs d'emploi se montant à 1'595.

Protection de l'air

Demande du service cantonal de déposer une remorque-container au che-

min du Sorbier pour mesurer les émanations de l'usine de Cheneviers. L'emplacement concerné étant situé sur une parcelle privée, la commune demandera au service cantonal de prendre contact avec le propriétaire.

Finances

Comptes 2004 : le Conseil administratif signe la déclaration d'intégralité des comptes 2004.

Restaurants scolaires

A l'instar des autres restaurants scolaires de la commune, le label Fourchette verte junior a été attribué au restaurant scolaire de Vernier-Place.

Conseil municipal > séance du 12 avril 2005

Premier objet de la séance, une délibération visant à édicter un règlement et mettre sur pied une commission de censure pour les pages «partis politiques» du journal communal est refusée par 18 non, 15 oui et 2 abstentions.

Une seconde délibération concernant la vice-présidence des commissions est refusée par 25 non, 5 oui et 5 abstentions.

Les délibérations concernant les comptes de fonctionnement et des investissements 2004, les dépassements de crédits de fonctionnement 2004, l'approbation des comptes 2004 de la Fondation communale Vernier-Signal et de la Fondation des

maisons communales de Vernier (FMCV) et la recapitalisation de la FMCV sont renvoyées en commission des finances, de l'économie et de l'administration.

C'est ensuite à l'unanimité que nos élus ont accepté de cautionner la FMCV en vue du renouvellement d'un emprunt arrivant à échéance.

Trois crédits concernant la réalisation d'un centre de quartier et d'un parc public au chemin de Poussy; l'organisation d'un «concours d'études parallèles» pour la réalisation d'un quart de groupe scolaire et d'un parking souterrain à Vernier-Village ainsi que les travaux de réfection, scène et étanchéité du bâtiment de la salle des

fêtes du Lignon sont renvoyés en commissions des bâtiments et de l'énergie.

Les trois crédits suivants sont également renvoyés dans les diverses commissions. Il s'agit de la réfection de la chaussée de la route du Canada; les travaux d'aménagement de la zone 30 du secteur chemin des Vidollets / chemin de la Greube ainsi que le remplacement du revêtement de trois terrains de tennis couverts au club de Vernier.

Puis c'est à l'unanimité qu'est votée l'ouverture d'un crédit complémentaire de CHF 67'899.75 destiné à couvrir le solde des frais engagés pour la réalisation d'un espace de vie enfantine au Lignon.

Le second crédit de CHF 154'000.-, est accepté par 31 oui et 4 abstentions. Il est destiné à l'étude de faisabilité d'une réalisation d'équipements publics dans la ferme du Lignon.

Un troisième crédit de CHF 108'000.- est voté afin de financer la réfection du clocher de la toiture de l'école de Châtelaine.

Puis les élus votent à l'unanimité la création d'une servitude d'emplacement de containers sur la parcelle N° 4672, propriété de la commune de Vernier, au chemin des Coudriers.

Deux objets sont envoyés en commission de l'environnement et de l'aménagement du territoire : une dérogation au rapport des surfaces pour la parcelle 4890 au chemin de Crotte-au-Loup 7A ainsi qu'un préavis au projet de modification du régime des zones selon plan 29'395-540 à l'Usine à Gaz.

Une motion pour une application de la loi cantonale sur le partenariat aux règlements communaux est acceptée par 20 oui, 9 non et 6 abstentions. Finalement, un postulat intitulé «Marre des voitures qui utilisent abusivement notre domaine public ! Que

font nos agents de sécurité municipale?» est refusée par 17 non, 13 oui et 5 abstentions.

Prochaine séance

Mardi 17 mai 2005 à 20h30

L'ordre du jour est disponible environ 6 jours avant la séance sur notre site Internet : www.vernier.ch

Zoom sur...

Nicola D'Amico

Conseiller municipal,
membre du parti socialiste

Quelle est votre passion ou hobby ?

« J'ai une passion pour la marque Ferrari et la formule 1. Cette passion passe par une collection de voitures miniatures et par une multitude de livres et documentation. »

Quel est votre plat préféré ?

« Les lasagnes faites maison. »

Quel est votre meilleur souvenir d'enfance ?

« Les soirées où nous jouions au loto en famille avec mes parents, oncles et tantes, et lorsqu'ils nous racontaient leurs histoires de jeunesse ainsi que les aventures de mon grand-père qui a été chercheur d'or. »

Décrivez un de vos rêves pour Vernier ?

« La disparition des dépôts pétroliers. »

Quel est votre artiste musical ou groupe préféré ?

« Tina Turner, mais j'écoute aussi volontiers du rap. »

Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?

« Le Mahatma Gandhi qui a réussi sa politique uniquement avec son action non violente. »

Propos recueillis par S.G.



© Magali GIRARDIN

La libre circulation des personnes est un atout pour Genève



Les inquiétudes suscitées par l'ouverture de notre canton à l'Europe ont tendance à faire oublier une réalité : celle d'un canton qui a eu de tout temps partie liée à la région dans laquelle il s'inscrit et en particulier aux départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie, ainsi qu'au canton de Vaud. La réalité, c'est celle d'un canton dont la qualité de vie dépend de cette vaste agglomération franco-valdo-genevoise de quelque 750'000 habitants dont il est un des pôles importants. Et dont l'économie ne saurait présenter le dynamisme et l'attractivité qui sont les siens sans cet « arrière-pays ».

La réalité, c'est aussi celle d'un marché de l'emploi qui s'étend bien au-delà des strictes frontières cantonales. L'économie genevoise n'a en effet pas attendu les Accords bilatéraux

pour étendre son bassin de recrutement en fonction des besoins de son économie. Grâce à cette ouverture, elle se positionne aujourd'hui dans le peloton de tête des agglomérations les plus attractives en termes notamment d'activités à haute valeur ajoutée.

Surtout, les Genevois ont tendance à oublier que si leur canton s'ouvre à l'Europe, l'Europe, elle aussi, s'ouvre à eux. Ceux d'entre nos concitoyens qui le désirent peuvent désormais travailler, étudier ou simplement résider dans l'un des pays membres de l'Union européenne (UE), aux mêmes conditions que les citoyens de l'UE.

Enfin, et ce n'est là pas le moindre des atouts dont nous disposons, la Suisse a fort bien négocié sa participation aux Accords Bilatéraux. D'une part, la libre circulation des personnes ne déploiera pleinement ses effets qu'en 2014 et encore, au terme d'un certain nombre d'étapes dont un référendum facultatif. D'autre part, la Suisse n'a pas attendu l'Europe pour définir la réglementation du travail qui est la sienne. L'entrée en vigueur de la libre circulation des personnes a permis la mise en place d'un certain nombre d'instruments destinés à protéger les personnes employées dans notre pays et à surveiller de près leurs conditions de travail.

Dans notre canton, cela s'est notamment concrétisé par la mise sur pied de l'Observatoire genevois du marché du travail, ainsi que par des actions

auprès des entreprises pour les sensibiliser à leurs responsabilités sociales. De même, les effectifs de l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail ont été renforcés avant même l'entrée en vigueur des Bilatérales. Le département dont j'ai la charge a également entrepris d'étoffer le nombre de ses collaborateurs à disposition des chômeurs.

L'Europe se construit pas à pas. Elle nous offre aujourd'hui la possibilité de participer à cette vaste communauté qui s'étend désormais des pays baltes à l'Europe du Sud. Saisissons la chance qui nous est offerte d'élargir ainsi notre horizon tant professionnel que personnel.

Carlo Lamprecht

Conseiller d'Etat

Département de l'économie, de l'emploi et des affaires extérieures



C'est à lire près de chez vous

« **Moi, si un jour je fais un massacre dans une bibliothèque, je mettrai un silencieux à mon flingue. C'est important le calme.** »*

Passage extrait de :

Vous avez le droit d'être de mauvaise humeur, mais prévenez les autres, de Céline Robinet



Recueil de nouvelles d'une jeune auteure qui écrit également des sketches humoristiques et fait du slam. Teintées d'**humour noir**, très noir, voire parfois rouge sang, ces nouvelles sont toutes aussi surprenantes les unes que les autres, **âmes sensibles s'abstenir ! L'absurde** y côtoie les **jeux de mots** à la Raymond Devos. Autre extrait : «*Plus question de tuer le temps (un crime, quand on sait ce qu'il peut rapporter)* »... *S'il n'est pas gardé dans un espace sec et sombre, le temps se gâte.* »

Le Dernier homme, de Margaret Atwood

A la suite d'une catastrophe écologique, le monde se trouve dévasté par un virus foudroyant provoqué par des

manipulations génétiques.

Ce roman d'anticipation, écrit par une grande dame des lettres anglo-canadiennes, a été finaliste du Booker Prize

La Vie sauve, de Lydie Violet et Marie Desplechin

Comme l'a dit Pierre Desproges, la vie est une maladie mortelle. Lydie Violet apprend soudainement qu'elle est atteinte d'une tumeur au cerveau. Quand les mois sont comptés, comment réagir face à l'échéance, mais aussi face à la vie de tous les jours qui doit se poursuivre malgré tout.

Le récit fait transparaître également les rapports médecins/malades ; avec ce livre, Lydie Violet veut se réapproprier sa maladie : que ce soit elle le sujet et non pas sa maladie. Dans ce chemin de vie écrit à quatre mains, la gravité du sujet disparaît presque derrière la légèreté de l'écriture.

Forteresse, de Georges Panchard

Le premier auteur francophone paru



dans la collection « Ailleurs et demain » depuis 1985 est **suisse**.

Sorte de « 24 heures chrono » futuriste et littéraire (un jour correspond à

un chapitre), ce roman de SF cyberpunk plaira également aux amateurs de thrillers.

Nous sommes dans les années 2030. D'un côté l'Europe où des mégacorporations font la loi ; de l'autre, l'Union des Etats bibliques américains. Adrian Clayborne aura fort à faire pour déjouer la tentative d'assassinat d'un haut dirigeant et faire régner la sécurité dans ce monde high-tech.

Millenium people, de J.G. Ballard

Les riches se rebellent ! Comédie acerbe où le monde est devenu un immense parc à thèmes, où tout a été transformé en spectacle.

A en croire Ballard, la classe moyenne constitue le nouveau prolétariat, englués dans sa servitude et son aliénation à la société de consommation.

100 ans après Jules Verne, Ballard nous offre la vision d'un monde que la société nous réserve si l'on ne règle pas nos problèmes dans un avenir proche.

(Nous vous le proposons également en **anglais**)

*car : « Le respect, ça change la vie »!

Bibliothèque d'Avanchet,
centre commercial des Avanchets

Bibliothèque de Châtelaine,
av. de Châtelaine 83a

Bibliothèque de Vernier,
Rue du Village 57

Prêt gratuit

Passeport-vacances

La vente des passeports se fera dans les locaux du service «Action sociale et solidarités» au n° 1 de la rue du Village à Vernier (à côté de la Banque cantonale) le mercredi 11 mai 2005 dès 14 heures

Le passeport – vacances est une prestation organisée par le Service des loisirs de la jeunesse du Canton de Genève.

Il offre environ 150 possibilités de découvertes à travers la ville de Genève et la campagne genevoise pour les enfants et les jeunes âgés de 10 à 16 ans.

Le passeport s'achète au prix de CHF 50.- pour deux semaines d'activités sur les six proposées en juillet et août 2005.



De nombreuses possibilités de découvertes à travers la campagne genevoise

Les espaces verts seront présents

Pour vous accueillir lors de leur journée le samedi 7 mai 2005 de 10h à 13h à l'école des Ranches, à Vernier

- Animation musicale par le groupe «Fun Phare» dirigée par Mme Michèle Lubicz
- Marché aux géraniums
- Petite restauration et buvette

Bus n° 6, 19 et 52, arrêt Vernier Ecole. Places de stationnement

Renseignements 022 306 07 00



A la Journée de Conseils aux Propriétaires de Chiens

organisée par le Service des Agents de Ville de Genève, sur la plaine de Plainpalais

le samedi 11 juin 2005 de 9h00 à 16h30

et répondra à toutes vos questions sur la campagne Canin-Malin menée par la Commune de Vernier.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses à notre stand

L'Ecole de plongée offre toute une palette de cours dès 8 ans

Le service des sports organise des cours de plongée sous-marine P.A.D.I. à la piscine du Lignon et au lac durant la saison été 2005.

BAPTEMES DE PLONGEE

Enfants (dès 8 ans) CHF 10.--,
Adultes CHF 15.--.

STAGES DE PLONGEE

Enfants de 12 à 15 ans.
CHF 370.--.

Du 4 au 8 juillet (max. 10 pers.)

Du 15 au 19 août (max. 10 pers.)

PROGRAMME SEAL TEAM

(uniquement en piscine)

Enfants de 8 à 12 ans CHF 170.--

Du 11 au 15 juillet de 9h30 à 12h
(max. 6 pers.)

OPEN WATER (pour débutants)

Dès 10 ans révolus, CHF 520.--

Début des cours : 16 mai, 7 juin, 12 juillet, 4 août

Horaires : mardi soir, jeudi soir, samedi journée

Le prix comprend : frais inscription, écolage, équipement de plongée, 10 plongées, certificats. Il ne comprend pas : visite médicale (obligatoire), palmes, masque, tuba obligatoire dès le 1^{er} cours, gants, chaussons.

ADVANCED OPEN WATER

Dès 12 ans révolus, CHF 350.--.

Pour personnes ayant déjà le brevet Open Water ou équivalent.

Le cours peut se faire à tout moment.

Il comprend : 1 théorie et 1 plongée de contrôle, 3 plongées à thème + 1 plongée profonde et 1 plongée orientation.



SPECIALITES

Plongée de nuit, profonde, orientation, recherche et récupération d'objets, plongée en dérive, depuis un bateau et photos. CHF 180.--.

Le cours peut se faire à tout moment.

EMERGENCY FIRST REPOSE (EFR)

Ouvert à tous. Premiers secours et massage cardiaque. CHF 170.--.

Les 18 et 25 mai (2x4 heures)

RESCUE DIVER (plongeursauveteur)

Pour personnes ayant le brevet Advanced Open Water avec un cours de réanimation cardio-pulmonaire (I.F.R ou équivalent) et une bonne expérience en plongée. CHF 650.--.

Début du cours le 1^{er} juin.

DIVE MASTER

(premier niveau professionnel)
CHF 450.--. Voir avec l'instructeur.

Tous les cours ne seront donnés que si un nombre suffisant de participants y sont inscrits (l'instructeur prendra contact avec chaque personne intéressée).

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS, s'adresser :

Service des sports,
route du Bois-des-Frères 30,
1219 LE LIGNON
Tél. 022 306 07 70
Instructeur M. Patrick GILLIERON
Tél. 079 213 32 03

La saison d'été démarre à la piscine et au minigolf



Minigolf

Ouverture

du mardi au dimanche 9h30
le lundi dès 11h

Fin des locations

18h pour la clientèle de la piscine
19h15 pour la clientèle hors piscine

Fermeture

19h45 clientèle de la piscine
20h30 clientèle hors piscine

Piscine du Lignon

Saison d'été du samedi 14 mai au
dimanche 11 septembre 2005

Horaire :

ouverture 9h30,
fermeture des entrées 19h30
limite de sortie 20h

Ouverture à 11h tous les lundis
(lundi de Pentecôte 9h30)

La piscine couverte ne sera ouverte
qu'en cas de mauvais temps.

Récupération

Déchets encombrants

Mardi 7 juin 2005

Déchets métalliques

Jeudi 9 juin 2005

Déchets valorisés

Dans les immeubles équipés du
système de containers différenciés

PET : lundi, mercredi, vendredi

PAPIER : lundi, mercredi, vendredi

VERRE : jeudi

ORGANIQUES : mardi



■ Renseignements :
Centre d'entretien de Vernier,
tél. 022 306 07 00.



La LPart ?

OUI à une loi équilibrée et modérée

Lors du Conseil municipal du 12 avril 2005, par 20 OUI (SOC, ADG, ECO, Ind), 9 NON (UDC, RAD) et 6 abst.(PDC, LIB), une majorité municipale a accepté une motion déposée par le groupe Socialiste pour que les couples homosexuels liés par un partenariat soient mis sur un pied d'égalité avec les couples mariés dans les règlements et délibérations communaux (invitation de la commune pour les 50^{ème} et 60^{ème} anniversaire de leur union etc) et ainsi que l'octroi de congés spéciaux pour les fonctionnaires communaux (comme il existe déjà pour les couples mariés) pour la célébration de leur partenariat ou celui d'un enfant et en cas de décès du partenaire.

Nous serons appelés le 5 juin 2005 à nous prononcer sur la Loi fédérale sur le partenariat enregistré (LPart) après que certains cantons, notamment Genève, aient été les précurseurs en la matière.

L'amour joue un rôle central dans la vie de tout être humain et est essentiel à son bonheur. Les couples de même sexe ont autant besoin que les autres de protéger leur relation d'un point de vue juridique et d'obtenir une reconnaissance de celle-ci par la société. Malgré cela, jusqu'à aujourd'hui, la loi ne les considère pas comme couples mais comme des étrangers l'un pour l'autre.

Les lesbiennes et les gais participent à notre société de la même façon et

avec les mêmes devoirs que les personnes hétérosexuelles. Ils paient des impôts et des cotisations AVS, effectuent leur service militaire et soignent ou aident leurs parents âgés ou malades. L'égalité voudrait, qu'en plus des devoirs, les personnes homosexuelles bénéficient des mêmes droits que les personnes hétérosexuelles.

La LPart leur accorde cette possibilité. Les couples de même sexe qui le désirent pourront ainsi enregistrer leur partenariat et obtiendront un « paquet » de droits et de devoirs par rapport à leur partenaire, l'Etat et les tiers.

Aujourd'hui, en cas de maladie ou d'accident, seule la bonne volonté des médecins ou des parents permet à un partenaire d'être informé ou d'être partie intégrante du traitement. Le projet de loi supprime cet obstacle comme il facilite un partenariat durable entre personnes de nationalités différentes. Il établit également l'égalité de traitement en matière de droit successoral ou des assurances sociales et, en définitive, permet aux couples homosexuels de structurer et protéger leur relation.

La LPart est un projet équilibré qui améliorera sensiblement le quotidien des couples homosexuels. Elle résulte d'un consensus et est soutenue par une large majorité du Parlement ainsi que par une grande partie de la population.

Les règles régissant le partenariat enregistré sont simples et usuelles. C'est pourquoi elles clarifient les choses non seulement pour les couples de même sexe, mais aussi pour leurs parents et proches ainsi que pour les autorités et les institutions.

Le **Parti Socialiste** s'est engagé avec détermination dans la campagne en faveur d'un projet de loi pragmatique et modéré. Le partenariat enregistré n'est pas comparable au mariage, dans la mesure où l'adoption ainsi que la fécondation in vitro restent interdits aux couples homosexuels. Dans une société ouverte, moderne et tournée vers l'avenir, le partenariat enregistré va de soi. Il conduit à la reconnaissance attendue depuis longtemps des couples homosexuels et débouche sur de considérables progrès dans leur vie quotidienne.

C'est pourquoi, le Parti Socialiste vous invite à voter et à faire voter OUI à la Loi fédérale sur le partenariat le 5 juin 2005.

Votez également OUI à Schengen/ DUBLIN

Solidaires passionnément et responsables !

Parti Socialiste de Vernier

p.a. Jean-Claude JAQUET

case postale 510 – 1214 Vernier

www.socialiste.ch/vernier

Email : socialistevernier@yahoo.fr

Tél. 079 780 24 70

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43
Fax 022 341 67 72
Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :
46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin



MEYRIN FITNESS
Center
17 Prom. Champ-frechets
1217 MEYRIN Tél : 022/783.04.94

PARKING ASSURÉ GRATUIT

LE FIT SYMPA !!!

OUVERT 7JOURS /7

PRIX SPECIAL ETE

50% de rabais

4 MOIS FIT = CHF 299.-

3 MOIS FIT = CHF 249.-

2 MOIS FIT = CHF 179.-

1 MOIS FIT = CHF 99.-

Ecole BER Genève

Nouveau: 6^e spécialisée
Classes du *CYCLE* et
10^e degré préprofessionnel
paramédical ou en

économie

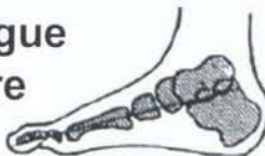
Cours d'appui
Français pour étrangers
Secrétariat *médical*

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16, Gutenberg

Podologue Pédicure



Lara Branchetti

7, ch. des Coquelicots
1214 Vernier
022 341 01 00
Parking Carrefour

Soins pédicureaux
Semelles orthopédiques
Réflexologie, Reiki, agréée ASCA

MARTIN Antonio

Technicien en
électroménager



**Vente & dépannage
toutes marques**

Tél. 022 / 797 49 92
Natel 079 / 638 73 41

PORTES OUVERTES à l'occasion du mois du pied CABINETS PODOLOGIE-PEDICURIE MERCREDI 11 MAI de 9h à 13h

Valérie TOSCANINI
Pédicure-Podologue
av. du Lignon 34-35
1219 Le Lignon
022 / 796 94 24

soins pédicureaux
soins à domicile
orthoplastie
orthonyxie
supports plantaires

Michèle CHIORINO PREISIG
Pédicure-Podologue
ch. des Vidollets 45
1214 Vernier
022 / 341 01 71

Nos tarifs publicitaires

1/12 page	CHF 110.-
2/12 page	CHF 220.-
1/4 page	CHF 300.-
1/4 page 3e de couv.	CHF 330.-
1/3 page	CHF 400.-
1/2 page	CHF 560.-
1/2 page 3e de couv.	CHF 600.-
1 page	CHF 1000.-
1 page 3e de couv.	CHF 1200.-

Rabais de 5% dès 4 parutions et
de 10% sur l'année

Plutôt que des somnifères, prenez nos fenêtres antibruit.

Nous améliorons la qualité de votre vie.

Vous laisserez le bruit à l'extérieur et votre intérieur
n'en sera que plus agréable.

Votre spécialiste:



Robert Vuillaume SA
Menuiserie - Charpente
Route de Montfleury 13
1214 Vernier
Tél. 022 796 94 50

Toujours des idées d'avance.

EgoKiefer
Fenêtres et portes

Don du sang

Les samaritains de la commune de
Vernier organisent un don du sang
le mercredi 1^{er} juin 2005 de 16h à
19h30 à l'école de Vernier-Place,
route de Vernier 200.



**SANG
= VIE**



La sécurité un problème de tous pour tous

La Sécurité, ou plutôt l'insécurité est un sentiment qui est difficile à définir donc propre à toutes les interprétations. Ce qui est sûr c'est que le respect mutuel engendre un sentiment de confort et ce qui nous est étranger un sentiment de peur.

Or le respect se perd !

Et cela même par ceux qui doivent donner l'exemple :

La Maîtresse d'école qui va faire faire le pipi de son chien sur la pelouse du complexe d'immeuble qui borde le chemin qui mène à son école.

Le chauffeur de bus ou de Police qui passe à « l'orange sanguine » un feu de signalisation.

Le cycliste qui méprise les mêmes feux au risque de « shooter » un enfant ou une personne âgée sur un passage piéton protégé.

L'automobiliste qui stationne sa voiture devant sa maison sur une interdiction de... ..stationner, au risque de rendre le chemin d'accès des pompiers inaccessible à son immeuble (tout le monde sait que la maison qui doit brûler n'est jamais la sienne).

Toutes ces incivilités, ce mépris de l'autre, engendre en nous un sentiment de frustration et TOUS à un moment ou un autre nous avons re-

gretté de ne pas avoir un Gendarme ou un ASM (Agent de Sécurité Municipal) à côté de soit pour verbaliser.

La petite dizaine d'ASM de Vernier ne peut pas répondre à toutes nos attentes. Notre Ville est la 2^{ème} en population du Canton. Et sans doute aussi une des moins homogènes et des plus étendues de la région.

Faut-il donc baisser les bras et se dire « M.... » ?

NON, Il faut nous assumer, retrouver les règles élémentaires de vie .

Vous croisez un enfant ou une autre personne, saluez-la d'un gentil sourire et d'un « bonjour » cordial. On vous salue, rendez ce salut de la même façon. Vous n'aurez plus l'impression d'être étranger mais d'habiter le même village.

Si vous êtes un étranger à la Suisse, qui partagez notre vie commune, acceptez que depuis plus de 700 ans que notre Démocratie existe nous nous sentions bien chez nous et n'ayons pas toujours envie d'adopter les coutumes des autres (au nom d'un enrichissement culturel qui est bien souvent, malheureusement, un alibi).

Et vous Verniolan de plusieurs générations ne regardez pas un étranger

comme un ennemi, mais essayez de l'intégrer, ne fuyez pas son regard quand il cherche un renseignement (en vous disant surtout pas moi..). Vous découvrirez que certaines personnes sont riches de leur vécu et acceptent volontiers de le partager et d'aider autrui.

Si nous nous prenons ainsi en main, bien des conflits vont disparaître. Cela donnera alors à nos ASM et à nos Gendarmes la disponibilité nécessaire pour les vrais problèmes de sécurité (Scène de la drogue déplacée de la ville de Genève au bois des Frères à Vernier, Vandalisme, Racisme.....)

Notre parti, comme les autres, est un relais et un élément (par nos conseillers) pour essayer de supprimer vos peurs. Encore faut-il nous informer pour cela.

Notre adresse :

A.R.V.
BP 10
1219 Châtelaine

Le président et le secrétaire
de l'ARV

Le comité de l'Association Radicale
de Vernier

Echo des clubs d'aînés

Quand nos aînés tournent à en perdre la tête

La tradition est désormais établie et, c'est par un après-midi radieux, qu'un peu plus d'une soixantaine d'aînés se sont rejoints à la salle communale de Vernier-Place en cette veille des Rameaux.

Peut-être ces deux éléments conjugués ont-ils nui à une fréquentation plus élevée ? Qu'importe, comme disait l'autre, l'essentiel était de participer !

Et ceux qui sont venus ne l'ont pas regretté ! L'ambiance était au « top », soigneusement entretenue par l'excellent « Duo Alexander » maniant avec brio plusieurs instruments avec un répertoire très étendu.



Il y en eut pour tous les goûts à la grande satisfaction de tout un chacun. Oubliées les douleurs car ça tournait, tournait à en perdre la tête, tandis qu'aux tables on écoutait et on discutait ferme.

Les participants ont aussi pu éteindre leur soif avec des boissons variées à un coût très, très abordable, servies par d'amènes jeunes filles de l'ABARC accompagnées d'une animatrice. Qu'elles soient remerciées pour leur diligence et leurs sourires, ainsi que leur contribution à la réussite de cette fête.

Ainsi donc, l'on passa de très bons moments et, le soir venu, sur le chemin du retour, chacun en remporta un

aimable souvenir. Vivement l'an prochain, peut-être en automne, saison plus propice à ce genre de rencontre.

Terminons en adressant notre gratitude à la commune et à ses services social et technique qui nous ont gracieusement aidés dans l'organisation. Sans oublier, bien sûr, M. Tonio Machado, maître des lieux et dévoué collaborateur en l'occurrence.

Au revoir en 2006.

Association des clubs
de la commune



Les jeunes filles de l'Abarc venues prêter main forte et Monsieur Nicolier, président du club de Vernier-Village

L'agenda des aînés

■ Rencontre « café-contacts »

pour les retraités de Châtelaine-Balexert et environs le mercredi 11 mai 2005 de 9h à 10h30 au club des aînés de Châtelaine-Balexert.

M. Taboada, responsable du Génie civil de la Commune de Vernier viendra vous informer et répondre à vos questions sur les transports publics en général et les transports publics verniolans en particuliers, ainsi que sur les développements futurs.

■ Rencontre « Café-croissant »

pour les retraités de Vernier-Village, jeudi 12 mai 2005 de 9h à 10h30 au club des aînés de Vernier. Venez discuter avec une diététicienne de l'aide à domicile des plaisirs de la table et partager vos «trucs et astuces» pour manger sainement et en bonne compagnie !

Organisation et renseignements :
Service social communal,
tél. 022 306 06 70
CAD, tél. 022 420 42 80.

Tournoi de pétanque ouvert à tous

Le Club de Pétanque de Balexert et les 4 clubs d'aînés de la Commune de Vernier organisent un **TOURNOI DE PÉTANQUE le mercredi 8 juin 2005** à 14h00 précises

aux terrains de pétanque de l'Ecole de Balexert

Ouvert à tous les retraités et personnes bénéficiant de l'AI.

Buvette à prix modérés
Parking sur place

Inscriptions individuelles dans tous les clubs d'aînés de la Commune jusqu'au vendredi 27 mai 2005.

Le 15 mars 2005, lors de leur Assemblée générale, les membres du club des Aînés des Avanchets ont décidé de sa dissolution.

Nous reviendrons sur le sujet en vous fournissant plus d'explications dans le journal du mois de juin.

■ Club des aînés de Châtelaine-Balexert

Tél. 078 831 50 40
Ouverture les mardi, mercredi et jeudi de 14h15 à 17h15.

■ Club des aînés des Libellules

Tél. 022 797 13 97
Ouverture les lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h30.

■ Club des aînés du Lignon

Tél. 079 767 41 21
Ouverture les mardi, mercredi et vendredi de 14h à 17h, animation principale le mercredi.

■ Club des aînés de Vernier-Village

Tél. 022 341 03 48
Réunions les mercredi et vendredi de 13h30 à 17h.

Invitez vos voisins

Dans le cadre de la journée européenne des voisins, **mardi 31 mai 2005, invitez vos voisins et voisines à prendre un verre !**

L'occasion de donner la sourire à votre commune, de faire connaissance avec nos voisins et voisines, de développer la convivialité, l'entraide et la solidarité.

Où inviter ses voisins ?

Dans l'allée ou la cour de votre immeuble, dans votre appartement, dans votre jardin...

Comment participer ?

Procurez-vous l'affiche et les cartes d'invitation pour vos voisins

- ◆ dans tous les magasins Migros
- ◆ en découpant l'affiche dans la Tribune de Genève du 21 mai 2005
- ◆ dans les maisons de quartier
- ◆ en les téléchargeant sur le site Internet : www.immeublesenfete.ch
- ◆ par téléphone au 022 418 52 67, par fax au 022 418 52 71 ou par e-mail : immeublesenfete@ville-ge.ch



Mettez une affiche dans l'allée de votre immeuble en y inscrivant votre nom, l'heure et le lieu de la rencontre et glissez les cartes d'invitation dans les boîtes ou sous les portes !

N'hésitez pas à en parler à d'autres voisins pour organiser ce moment avec eux.

Chacun pourra apporter sa participation afin qu'il y ait pour tous à boire et à manger.

Petites annonces

à votre service gratuitement

Fax au 022 306 06 21,
Tél. au 022 306 06 22 ou
e-mail:
culture-information@vernier.ch

A vendre

■ Habits et vestes de filles toutes saisons (1 à 8 ans); 2 paires de chaussures p24; 1 siège auto (8mois/3ans); en très bon état et à très bas prix. Tél. 022 341 44 29 (après-midi et soir).

A votre service

■ Cherche à garder bébé chez moi à Vernier-Village, jusqu'à ce qu'il aille à l'école. Me déplace pour venir le chercher et le ramener. Je peux remplacer les mamans de jour de vos enfants pendant les vacances d'été et m'occuper de vos parents âgés. Mon mari s'occupera de vos jardins si vous le souhaitez.

Tél. 078 638 39 58.

■ Etudiant diplômé en informatique, dépannage à domicile (windows, mac, linux) - installation Internet - récupération password data - protection hacker, spy - cours informatique. Tél. 079 821 49 23 ou 022 796 81 49.

■ Femme portugaise avec voiture cherche quelques heures de repassage, à son domicile ou au vôtre. Tél. 022 341 25 94.

Divers

■ Cherche petit local (10 m2) - ou à partager - pour activité artisanale. Tél. 079 665 28 08.

ES Vernier Basket

4ème Tournoi International Vétérans

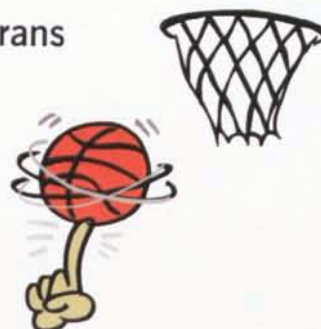
16 équipes - 3 terrains

Samedi 4 juin 2005

de 9h00 à 18h30

Centre sportif du Bois-des-Frères

Buvette - restauration - tombola



Les éclaireuses de Vernier organisent une journée portes ouvertes

Venez nombreuses au grand rendez-vous de ce printemps proposé par les éclaireuses de Vernier, la **section Sœur-Claire**.

En effet, le **samedi 28 mai 2005** aura lieu une **activité incontournable** qui alliera sport, découverte, fun et rencontres !

Si tu es **une fille**, si tu as entre **11 et 17 ans** et que tu aimes la nature et les délires entre amies, alors ne rate sous aucun prétexte cette occasion inédite de t'amuser !

Sans aucune obligation d'engagement et totalement **gratuite**, cette journée portes ouvertes débutera à **9h30**

dans le préau de l'école d'Aire (chemin du Grand-Champ 11, 1219 Aire) et se terminera à **17h au même endroit**.

Renseignements auprès de:
Andrea Pereira, 022/341.44.09
addax83@yahoo.com

Atelier Danse (Vernier)

Le spectacle de l'école aura lieu le **samedi 28 mai à 20h à la Salle des fêtes du Lignon**.

Direction Catherine Le Saint.

Au programme : classique, Modern Jazz, Contemporain.

Entrée gratuite pour les enfants jusqu'à 10 ans.

Prix des places CHF 15.-.

Les billets se retirent à l'entrée, le soir du spectacle dès 19h.

Les inscriptions pour la rentrée 2005-2006 sont ouvertes, à la salle de cours (salle de rythmique de l'école des Ranches), tous les jours dès 16h ou au téléphone 022 341 02 61.

Bourse aux vêtements

Les membres de l'association de la Bourse aux Vêtements de Vernier-Village sont invités à participer à leur assemblée générale ordinaire qui aura lieu **le mercredi 1er juin 2005 à 19h à la buvette de l'école des Ranches**.

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire 2004
2. Lecture du rapport d'activité
3. Lecture du rapport financier
4. Lecture du rapport des vérificatrices des comptes
5. Approbation des différents rapports
6. Election du comité
7. Election des vérificateurs des comptes
8. Propositions individuelles et divers
9. Clôture



25 ans de la ludothèque de Châtelaine : un succès ininterrompu

La ludothèque de Châtelaine vient de fêter ses 25 ans d'activités.

Depuis 1979, cette structure accueille les enfants de Châtelaine et environs, que ce soit pour emprunter des jeux ou jouer sur place.

Il faut passer le mercredi après-midi aux abords de la place de Châtelaine, pour comprendre le succès ininterrompu de cet endroit dédié aux enfants. Que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur par beau temps, une nuée d'enfants profite des jeux mis à disposition par la ludothèque.

166 familles, ce qui représente 456 membres sont inscrits et viennent régulièrement emprunter des jeux. Si les jeux électroniques sont très demandés, les jeux d'imitation font la joie des plus petits. En 2004 : 1863 jeux ont ainsi été prêtés.

Plusieurs animations ont lieu chaque année, dont le concours de billes qui existe depuis 25 ans. On ne sait pas si ce sont les billes et les agates qui attirent le plus les enfants ou les plaisirs du goûter préparé par les ludothécaires !

Pour le 25^{ème}, les enfants ont eu droit à une fête le samedi 25 septembre. Des jeux géants, des maquillages, tout ce que les enfants apprécient ont fait de cette fête une belle réussite, malgré le temps maussade. Cette fête a été clôturée par un magnifique gâteau partagé entre tous.

A l'escalade, on casse la marmite, aux promotions, le comité de la ludothèque anime depuis des années le



L'équipe de bénévoles

mur de grimpe jusqu'à tard dans la soirée.

La ludothèque collabore étroitement avec les écoles de Châtelaine, Balexert et des Libellules. Les enfants du parascolaire des écoles de la Commune utilisent également la ludothèque comme activité. Et même les tous petits du Casse-Noisette ont leur heure de ludothèque.

Mais comment ceci est-il possible ? Grâce à une super équipe de personnes bénévoles, dont certaines comptent plus de 20 ans d'activité.

La ludothèque a suivi l'évolution du quartier. Les règles ont du être adaptées. Les idées ont évolué en même temps que les populations. Mais le plaisir des enfants reste le même et la ludothèque contribue à la vie sociale du quartier. La ludothèque n'est pas seulement un espace de prêt, elle est le cœur du quartier et elle participe à l'animation de ce petit bout de commune.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui la font vivre.

Longue vie à la ludothèque de Châtelaine.

Ludothèque de Châtelaine

av. de Châtelaine 83

horaires :

mardi et jeudi 16h-18h30

mercredi 9h30-11h30

mercredi après-midi 14h-17h pour jouer uniquement

tél. 022 796 06 22

A la MACAV

Du 17 mai au 4 juin 2005

Jacques Tonascia,

«La rue du Village», gouaches

Thierry Christinat, sculptures sur bois

Rue du Village 48, 1214 Vernier

Tél. 022 341 19 88

La Banque Raiffeisen de Vernier euphorique

La Banque Raiffeisen Genève-Ouest, qui regroupe les agences de Satigny, Grand-Saconnex et Vernier, a réalisé un excellent exercice 2004.



Bilan et compte d'exploitation en forte progression

Lors de l'assemblée générale, qui s'est tenue le 6 avril 2005 à l'hôtel Crowne Plaza devant **plus de 500 sociétaires**, le président du Conseil d'administration, M. Georges Rémy, a eu le plaisir de relever les excellents résultats réalisés par la Banque Raiffeisen. En effet, le total du bilan a augmenté de 35,9 millions, pour atteindre 334,3 millions de francs (+ 12,0% par rapport à l'année précédente), alors que le bénéfice brut est passé de 2,8 millions à 3,2 millions (+ 15,5%) et le bénéfice net, après impôts et versement des dividendes aux sociétaires, s'est accru de 14,3% pour s'inscrire à fr. 360'302.-.

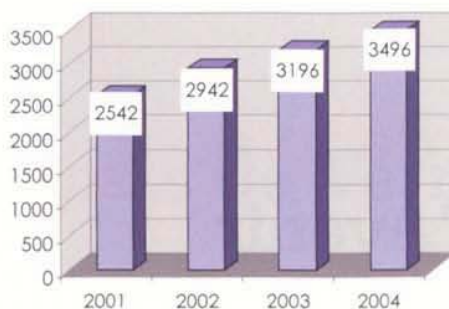
Dans son rapport, le directeur, M. Alain Perret, a tenu à préciser que, « **malgré une très vive concurrence entre les nombreux établissements bancaires de la place, la progression de notre banque a été largement supérieure à celle de la branche** et cet excellent résultat découle d'une politique commerciale cohérente, avec un contrôle très strict des coûts et une analyse scrupuleuse des risques ».

M. Perret a également rappelé qu'« une banque « coopérative » doit aussi être gérée en terme d'économie d'entreprise et être axée sur le rendement,

afin de pouvoir constituer les réserves nécessaires à son exploitation ».

Des sociétaires toujours plus nombreux

Le nombre de sociétaires s'est étoffé de 9,4% par rapport à 2003, pour atteindre 3496 membres. Cette augmentation reflète bien **la confiance que les clients portent à la Banque Raiffeisen qui a choisi son créneau : la proximité**. M. Rémy s'est adressé aux sociétaires en leur rappelant qu'ils bénéficient tout au long de l'année d'avantages exclusifs comme les actions «Séjour à Zermatt avec escapade au Cervin ou visites gratuites d'un grand nombre de musées en Suisse».



Agrandissement des locaux à Vernier

Parmi les projets marquants l'année écoulée, M. Rémy a évoqué l'agrandissement de l'agence de Vernier située à l'angle du Chemin Champ Claude et de la route de Vernier « Depuis mai 2004, en



plus de l'espace guichet et de la zone conseil, l'agence dispose de deux bureaux supplémentaires où les clients peuvent être reçus confortablement et en toute discrétion».

Un partenariat réjouissant

M. Rémy a évoqué le partenariat avec le Groupe Vontobel dans le domaine des fonds de placement. Il s'agit d'un renforcement d'un partenariat qui existe depuis plus de dix ans. « *Les deux entreprises se complètent de manière idéale. Raiffeisen entretient une relation de proximité avec les clients et bénéficie du soutien des spécialistes de Vontobel, expérimentés, et en symbiose avec le marché* ». Ce faisant, Raiffeisen est la première à appliquer un modèle de marché d'avant-garde : se limiter à ses propres compétences et nouer des relations de réseau pour les domaines d'affaires supplémentaires.

Remerciements aux sociétaires et aux collaborateurs

Pour conclure M. Rémy a chaleureusement remercié les sociétaires pour la confiance témoignée et les collaborateurs pour leur engagement quotidien dans le succès de la Banque Raiffeisen. A l'issue de la partie administrative, un somptueux buffet dînatoire attendait les sociétaires.

Banque Raiffeisen Genève Ouest
Agence de Vernier
 Chemin Champ-Claude 1
 1214 Vernier
 Tél. 022 930 91 91

RAIFFEISEN

En mai à l'Alibi

■ **VENDREDI 13 mai**, Repas au local d'accueil du Cycle du Renard.

■ **VENDREDI 13 mai**, OUVERTURE PROLONGEE !!! l'Alibi reste ouvert jusqu'à 21h. Repas et activités à organiser le jour même !!!

■ **LUNDI 16 mai**, PENTECÔTE, L'Alibi est fermé !

■ **SAMEDI 21 mai**, **FÊTE AU VILLAGE ET VIDE GRENIER**, stand de crêpes et de saucisses, tri des déchets, concours de lancer d'avion et balades à poney !!! La Maison de quartier sera présente tout au long de la journée dans la rue du village !!!

■ **VENDREDI 27 mai**, Repas au local d'accueil du Cycle du Renard

■ **VENDREDI 27 mai**, pour fêter les beaux jours et surtout les belles soirées, le Repas du BARAC a lieu à l'ABARC. Un retour en bus sera organisé jusqu'au village à 22h. !

Petit rappel de nos horaires :

Du lundi au vendredi de 16h à 18h
Le mercredi de 10h à 18h accueil libre avec repas (CHF 5.-)

Contact et Info :

022 341 04 08 ou
mq.vernier@fase.ch

L'association Les P'tits Bouchons

Recherche des bénévoles pour le tri des bouchons en plastique.

Vous avez 1, 2 ou 3h à donner sur un après-midi ou plus ? N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations au 079 470 07 18 ou connectez-vous sur notre site : www.lesptitsbouchons.com

Locaux à Meyrin : route H.C Forestier 32, ouvert tous les après-midi de 16h à 19h et les samedis de 10h à 13h.

Venez vous frayer un chemin à travers les tonnes de bouchons en stock, afin de nous rendre une petite visite pour voir comment cela se passe le tri.

Cours d'accordéon et de solfège à l'Avenir

Notre école de musique a vu le jour en 1974. Cela fait donc plus de 30 ans que des cours d'accordéon et de solfège y sont donnés.

Actuellement, 4 professeurs y enseignent, donnant toutes les semaines des cours à une quarantaine d'élèves entre 5 et 75 ans !

L'enseignement comporte l'étude de l'accordéon chromatique à basses standards (danses, folklores, jazz...) et/ou à basses barytons (baroque, classique, contemporain...), ainsi que du solfège théorique et pratique.

Les élèves se produisent en public lors des 3 auditions et du Concert de Noël, et ont la possibilité de faire

partie d'un des 4 orchestres de l'Avenir de Châtelaine.

Il est tout à fait possible d'assister à un cours... Contactez-nous !!

34 leçons par année : CHF 90.- par mensualité (10 mensualités par année). Taxe d'inscription : CHF 50.-.
INSCRIPTIONS TOUTE L'ANNEE

Présidence, direction école :

Sylvie BOSSI-PAHUD
tel 022 782 05 89, 079 682 97 59
sbophd@bluewin.ch

Direction des orchestres :

Daniel Cloux
tél. 021 825 40 09, 078 744 50 71
www.baiana-split.ch

Kermesse

De la paroisse Saint PIE X, le dimanche 29 mai 2005 de 10h à 19h à la salle paroissiale, ch. Coin-de-Terre 2 (près du carrefour du Bouchet).

Repas dès 12h : Filet de perche à CHF 17.- et CHF 12.-(enfants)
Lasagne maison CHF 15.- et CHF 12.- (enfants).

Divers stands et animations vous y attendent.

Des coupons repas seront vendus à la cure de Saint PIE X les 4 et 11 mai de 10h à 12h et 14h à 19h ainsi qu'à la sortie des messes aux points suivants :
Sainte-Marie du Peuple le dimanche 8 mai; Saints-Philippe et Jacques le samedi 21 mai et Paroisse de l'Epiphanie le dimanche 22 mai

Tous à vélo le samedi 4 juin 2005

L'ASPIC (Association Pour les Intérêts des Cyclistes), qui fête ses 25 ans, vous invite à venir **tous à vélo** le samedi 4 juin 2005 dès 13h30 à l'Espace Swisscom au Bouchet pour rejoindre ensemble le traditionnel défilé en ville de la «**journée du vélo**».

- 13h15, départ de ForuMeyrin
- 13h30, rendez-vous Bouchet Espace Swisscom avec les cyclistes de Cointrin, Vernier et Grand-Saconnex
- 13h45, arrivée au parc des Bastions
- 14h00, défilé en ville
- 17h00, retour sur Vernier ou Grande Fête au Parc des Bastions

pour les vingt-cinq ans de l'ASPIC. Petits et grands bienvenus
Mini bus 10 places à disposition pour ramener les enfants et leurs vélos
Encadrement par la police à vélos

Pour permettre aux Genevois d'expérimenter une forme plus saine, plus économique et plus conviviale de déplacement, un service de location de vélos sera mis en place dans la semaine qui précède la journée du vélo.

Location de Vélos mis à disposition par Genève Roule

Pour 1 jour, 1 week-end ou toute la semaine à un prix modique, entre le

samedi 28 mai et le lundi 6 juin, Sur la place des cinq-Continents à Meyrin Centre Commercial.

Le stand de location sera tenu par les jeunes Meyrinois et autres bénévoles.

Les heures du stand de location dépendront du nombre de bénévoles. Nous recherchons des volontaires pour contribuer au succès de l'opération. Engagez-vous pour une heure ou deux durant la semaine ou le week-end en appelant dès que possible.

Renseignements :

Alain Foehn, 079 233 8454

Marcel Dumalle, 022 920 1212

Fanfare municipale de Vernier

Vous souhaitez que votre enfant apprenne la musique avec des professionnels diplômés du Conservatoire, mais sans devoir vous déplacer jus-qu'en ville ?

Alors n'hésitez pas plus longtemps et inscrivez-les aux cours de solfège et d'instruments de la Fanfare municipale de Vernier.

Les cours ont lieu dans votre commune, à la rue du Village, à l'école des Ranches I et au local de la fanfare au chemin de Poussy.

Ils reprendront au début septembre. Les instruments enseignés dans notre école sont :

- Les cuivres : trompette, cornet, trombone, baryton, basse.

- Les bois : saxophone, flûte traversière, clarinette.

- Les percussions : tambour, batterie, xylophone, etc.

- Le piano
- Le violon
- Le chant, (dès 15 ans)

Après une année de solfège, votre enfant pourra choisir un instrument et il suivra en parallèle, son cours solfège et son cours d'instrument.

Dès la 3ème ou la 4ème année, selon ses progrès, il pourra entrer dans la formation musicale des jeunes, la FunPhare, afin de se familiariser avec la musique de groupe. Par la suite il pourra alors intégrer la fanfare municipale.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de

- Mme Caroline Bochatay, administration, tél. 022 796 31 32

- M. Philippe Berthoud, Directeur de musique, tél. 022 793 18 53

- M. Georges Baechler, Président, tél. 022 341 12 73

Concert exceptionnel de la Fanfare «Les Ans Chantés» le 21 mai 2005 à 20h au Victoria Hall.

Spectacle avec 200 enfants des écoles des Ranches II et de Balaxert. Billets Stand Info Balaxert et Service culturel Migros, rue du Prince 7.

Les associations de Vernier Village vous proposent

La FETE au VILLAGE et Le VIDE GRENIER

le samedi 21 mai 2005

De 12h à 22h

A la rue du Village

Crêpes, pâtisseries, saucisses,
spécialités d'ailleurs, buvette

Carrousel, poneys, maquillage, divers stands, bricolage...

Animations par les sociétés du Village, musique...

Dès 20h

BAL MUSETTE avec le groupe Electric Bazar Cie

Contact pour info : 022.341.04.08